

# RÉFORME DES RETRAITES

## ERREUR ET DOGMATISME HISTORIQUE

Depuis des mois, notre syndicat alerte sur le projet de réforme des retraites qui n'a d'objectif qu'un vaste plan d'économie sur le dos de nos futures pensions.

Nous nous félicitons que la CFDT rejoigne enfin le mouvement initié depuis septembre dernier par l'ensemble des organisations syndicales des IEG. Le 17 décembre doit être un temps fort afin que chacun exprime son refus du projet. Massivement, en force, nous devons tous ensemble réclamer le retrait de cette réforme.

La prise de conscience peut être longue pour certains. Tout le monde a droit à l'erreur. L'essentiel est de **défendre notre système de retraite et d'éviter de tomber dans l'écueil de la division**, arme redoutable dont le gouvernement fait feu de tout bois.

L'heure est grave, l'alerte sociale doit renforcer notre détermination commune, celle du RETRAIT du projet de réforme DELEVOYE/MACRON.

**ENFIN ! Tous les syndicats des IEG sont alignés sur cette perspective.**

### POURQUOI ?

De systémique à paramétrique, tout comme âge pivot et âge d'équilibre, il n'y a qu'un pas... Les promesses de négociations sont à la hauteur **des mensonges que nous découvrons au fil des jours.**

- Insulter l'avenir en déclamant un système à l'équilibre pour 2025 alors qu'il l'est, a minima jusqu'en 2030, selon le rapport du COR,
- lire dans une boule de cristal en déclarant que l'économie, le marché de l'emploi seront strictement identiques dans 30 ans.

### QUI PEUT ENCORE Y CROIRE ?

Et pourtant, c'est ainsi que serait calculée la valeur du point de nos futures pensions. Jusque-là, cette donnée était le grand mystère de la réforme. FO s'est, d'ailleurs, très rapidement retiré des concertations engagées il y a près de 2 ans, car cette information essentielle pour mener une discussion « loyale » était un préalable. L'habillage médiatico-politique, très peu pour nous !

**Du concret pour les futurs pensionnés, voilà notre demande constante.**

**P 1/2 AGIR, NE PAS SUBIR !**

[www.fnem-fo.org](http://www.fnem-fo.org)

## ALORS D'APRÈS LES RÉVÉLATIONS DE NOTRE 1ER MINISTRE, QUELS SONT LES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX ?

■ La mise en place de nouveaux produits d'épargne retraite, comme par hasard déjà disponibles depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier. La loi du 22 mai 2019, relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE), l'avait déjà prévu. Ça y est la **retraite par capitalisation est installée**.

■ Aider le lobby de l'assurance avec le concours du haut-commissaire à la réforme qui « oublie » de remplir la rubrique « moralisation » de la vie politique française

■ Réduire la part du PIB consacrée au financement des retraites.

■ Anéantir le système de retraite français envié par tous et qui a fait ses preuves en réduisant la pauvreté du 3<sup>e</sup> âge

### Parce que le secteur de l'assurance complémentaire retraite a tout à gagner à une réduction des pensions de retraite !

■ Partir plus tard alors que l'espérance de vie en bonne santé est de 63 ans en moyenne en France, et donc le 1<sup>er</sup> ministre l'officialise :

- Né après 1959, vous partez à 64 ans au lieu de 62 pour une retraite sans décote.
- Né après 1975, vous êtes dans le système à point en mode hybride (sur la partie de carrière qui vous reste à effectuer).
- Né après 2003, vous êtes complètement dans le système à point et vous cotisez en plus à une assurance privée pour ne pas être dans la misère à la retraite.

■ Ce qu'il oublie de dire, c'est que le **système bonus-malus existe déjà** du fait de la dernière réforme.

- Si vous avez 62 ans en 2025, vous devrez partir en 2027 à 64 ans pour bénéficier d'une pension sans décote.
- Les générations futures seront encore plus pénalisées, car cet âge pivot est censé évoluer avec les générations . . .

### PENDANT CE TEMPS-LÀ, FO DÉFEND LE MAINTIEN :

- De notre système par répartition.
- Du régime IEG basé sur les 6 derniers de salaires.
- Des emplois et des embauches statutaires contribuant à l'équilibre de notre régime spécial contributif.
- Le développement de la prise en compte de la pénibilité.
- Des services actifs.
- De la gestion paritaire qui a largement fait ses preuves.